



Communiqué de Presse

Pour publication immédiate

Collaborer, valoriser, protéger

LE PDE AU CŒUR DE LA GESTION DE L'EAU

Saint-Jérôme, le 17 août 2015 – Abrinord est heureux d'annoncer l'approbation officielle du Plan directeur de l'eau (PDE) par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements climatiques (MDDELCC).

Qu'est-ce qu'un Plan directeur de l'eau (PDE)?

Le PDE est un document de planification qui rassemble une foule d'informations sur les ressources en eau du territoire (rivières, lacs, eau souterraine, eau potable, milieux humides, etc.). Cet outil permet d'adresser les enjeux locaux et régionaux liés à l'eau et prévoit une série d'actions à réaliser pour protéger et valoriser cette ressource.

« L'approbation officielle du PDE est le fruit d'un long travail impliquant de nombreuses personnes et instances telles que les MRC, municipalités, groupes environnementaux, acteurs économiques, citoyens, etc. Grâce à leur implication, le PDE reflète les préoccupations associées aux différents usages et est porté par une vision rassembleuse : **une gestion de l'eau sans frontières** », affirme le président d'Abrinord, Xavier-Antoine Lalande.

Une goutte d'eau qui voyage!

Le territoire d'Abrinord inclut 38 municipalités et une réserve indienne, ainsi que plusieurs centaines de lacs et 65 cours d'eau principaux. Cet immense territoire englobe essentiellement le bassin versant de la rivière du Nord. Dans ce bassin versant, toutes les eaux qui atteignent le sol, un lac, un ruisseau, une forêt, terminent leur parcours dans la rivière du Nord. On comprend donc pourquoi tous les gestes posés dans un bassin versant, bons ou mauvais, peuvent avoir des impacts sur l'eau bien plus loin que dans notre voisinage. Et c'est pourquoi le gouvernement a opté pour une gestion de l'eau par bassin versant; car pour la goutte d'eau, son voyage ne s'arrête pas à la limite d'un terrain ou d'une ville!

Le PDE en action

Afin de répondre aux principaux problèmes liés à l'eau, le PDE prévoit des actions qui ont pour objectif de mobiliser les acteurs et de favoriser une gestion de l'eau collaborative qui tient compte de tout le bassin versant. L'échantillonnage des cours d'eau, la cartographie des milieux humides, la promotion de bonnes pratiques agricoles, la gestion de l'eau potable et différentes formations sont des exemples de projets issus du PDE qui profitent à tous... et à l'eau!

« Il existe des centaines de gestes que nous pouvons poser pour protéger l'eau, à la maison, dans notre entreprise, dans notre municipalité, etc. Le PDE se concentre en priorité sur les actions qui nécessitent la collaboration entre plusieurs acteurs, issus de différents secteurs d'activités ou secteurs géographiques. Notre rôle, comme organisme de bassin versant, est de réunir toutes ces personnes et organisations autour d'actions

novatrices permettant de valoriser et de protéger nos ressources en eau », mentionne Isabelle Marcoux, directrice d'Abrinord.

Les trois sections du PDE (*Portrait, Diagnostic et Plan d'action*), ainsi que les actions en cours peuvent être consultées sur le site Web d'Abrinord (www.abrinord.qc.ca).

À propos d'Abrinord

Abrinord est un organisme de bassin versant officiellement reconnu par le gouvernement du Québec dans la *Loi sur l'eau*, comme étant responsable de planifier et de coordonner la gestion intégrée de l'eau dans sa zone. Depuis plus de 10 ans, l'organisme constitue une table de concertation et de planification dont le mandat premier consiste à élaborer un Plan directeur de l'eau (PDE), à le mettre à jour, ainsi qu'à en promouvoir et suivre la mise en œuvre.

– 30 –

SOURCE :

Organisme de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord)
136-A, rue Labelle, Saint-Jérôme, Québec, J7Z 5K7
(450) 432-8490
info@abinord.qc.ca



Abrinord

ORGANISME DE BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE DU NORD

